

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 17 août 2010

(::odma\pdoccs\docssta\351609\1)

Communiqué de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Percement du tunnel du Graiteray

Une nouvelle avancée dans la construction de la Transjurane

Après le percement du tunnel Sous le Mont à Tavannes en décembre 2009, c'est au tour du tunnel du Graiteray, entre Moutier et Court, d'être célébré. La conseillère d'Etat bernoise Barbara Egger-Jenzer ainsi que des représentants des communes environnantes et de l'Office fédéral des routes (OFROU) se sont réunis mardi (17 août) pour marquer cette nouvelle avancée dans la réalisation de l'A16 Transjurane.

Le percement du tunnel du Graiteray, dont les travaux d'excavation ont commencé en avril 2007, a donné beaucoup de fil à retordre au consortium d'entreprises responsable de sa réalisation. La directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie Barbara Egger-Jenzer a rappelé dans son intervention que les difficultés géotechniques rencontrées au portail sud du tunnel à Court ont nécessité la modification du projet initial. Ces adaptations aux réalités géologiques ont entraîné un retard de près d'une année par rapport au programme initial. Toutefois, avec l'appui de l'OFROU et grâce aux ressources techniques du consortium, des mesures d'accélération ont été prises afin de rattraper une partie de ce retard. L'installation d'un pont provisoire à l'intérieur du tunnel a ainsi permis d'anticiper le démarrage des travaux de bétonnage à partir du portail nord à Moutier.

Au portail sud, l'excavation complète des cinquante derniers mètres de la partie en souterrain prendra plus de temps que prévu en raison de la géologie complexe du terrain. L'ouverture au trafic du tunnel du Graiteray, annoncée initialement pour la fin 2012, devra donc être repoussée à 2013.

La directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie a également souligné que « chaque mètre creusé compte énormément, car chaque mètre gagné sur la roche nécessite l'engagement de forces humaines et de moyens techniques inestimables ». M^{me} Egger-Jenzer a adressé ses remerciements aux équipes qui travaillent dans des conditions souvent difficiles ainsi qu'aux riverains et aux autorités communales pour leur bienveillance vis-à-vis des travaux.

L'excavation de la pleine section du tunnel se poursuit simultanément avec les travaux d'étanchéité et de bétonnage dans la partie déjà excavée. La réalisation des infrastructures au portail nord est également en cours. Une fois terminés, les travaux de génie civil seront suivis des travaux de second œuvre et d'équipement des installations d'exploitation et de sécurité. Le tunnel du Graiteray, d'une longueur totale de 2462 mètres, accueillera un trafic bidirectionnel. Il comprend également une galerie de sécurité constituant un chemin de fuite accessible tous les 300 mètres par des galeries de liaison.

La mise en exploitation du dernier tronçon de la Transjurane dans le Jura bernois, entre Court et Loveresse, interviendra en 2016, sauf imprévus. D'ici là, le contournement de Moutier (fin 2011), le tronçon Loveresse – Tavannes (fin 2012) et le tronçon Moutier – Court (2013) auront été mis en service, augmentant déjà d'une façon importante la sécurité non seulement des usagers mais aussi des populations des localités ainsi délestées d'un trafic en constante augmentation.

